

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 septembre 2018

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1212)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 249

présenté par  
Mme Cariou

-----

**ARTICLE 6**

I. – À l’alinéa 6, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au II de ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 8, substituer à la première occurrence du mot :

« à »

les mots :

« au II de ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.